



Données d'immatriculations de véhicules

Notice méthodologique

(dernière mise à jour : juillet 2021)

Source :

Les résultats annuels sur les immatriculations de véhicules neufs et les acquisitions de véhicules d'occasion proviennent du Répertoire Statistique des Véhicules ROutiers (RSVERO), du service des données et études statistiques (SDES).

Ce répertoire recense tous les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (Métropole et DOM), ainsi que les différentes opérations administratives les concernant. Il est principalement alimenté à partir des informations transmises par le ministère de l'intérieur (Agence Nationale des Titres Sécurisés - ANTS) issues du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV). Le répertoire permet un suivi des immatriculations et des parcs de véhicules routiers, et sert de base de sondage aux enquêtes sur le transport menées par le SDES.

Champ des résultats

Les résultats portent sur l'ensemble des véhicules connus dans le répertoire, à l'exclusion des suivants :

- . véhicules de l'administration civile de l'État ;
- . véhicules militaires ;
- . véhicules immatriculés à titre provisoire : W garage (ex : véhicule en essais), WW (ex : véhicule en attente de formalités).
- . véhicules importés en transit (IT) ;
- . véhicules immatriculés par un résident des collectivités d'outre-mer ou étranger.

Données diffusées

Ces résultats décrivent les deux marchés de véhicules routiers, celui des véhicules neufs à travers les opérations d'immatriculation, celui des véhicules d'occasion à travers les opérations de changement de propriétaire et les premières immatriculations en France de véhicules d'occasion importés. Ne sont donc pas pris en compte les changements de domicile, d'état civil ou de raison sociale des propriétaires, les changements de locataire de longue durée, les déclarations de cession ou les déclarations d'achat des professionnels de l'automobile non suivies d'un changement de propriétaire. En revanche, les véhicules de démonstration des concessionnaires sont comptés parmi les véhicules neufs.

Le département pris en compte pour l'établissement des résultats est celui de l'utilisateur du véhicule. On définit comme utilisateur le titulaire du certificat d'immatriculation ou le locataire dans le cas d'une location (Location avec Option d'Achat ou Location Longue Durée). Les émissions de CO₂ des véhicules neufs sont exprimées selon la norme WLTP. Pour les véhicules immatriculés en janvier ou février 2020, les données initialement déclarées selon la norme NEDC ont

été converties en équivalent WLTP.

Pour les véhicules d'occasion, l'âge à l'achat est la différence en jours entre la date de première mise en circulation et la date d'acquisition, divisée par 365. Ainsi, un véhicule d'occasion de moins d'un an a été acquis moins de 365 jours après la date de sa première mise en circulation.

La reproduction et la publication des données présentées sont autorisées à condition d'indiquer la source « SDES, RSVERO ».

Commissariat général au développement durable
Service des données et études statistiques
Sous-direction des transports
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr